



MUNICIPALITÉ DE  
**LAC-TREMBLANT-NORD**

---

**100 ANS D'ACÉRICULTURE AU QUÉBEC**

La saison des sucres 2020 a été inaugurée officiellement, le jeudi 20 février 2020, à l'Érablière du Berger, située dans notre municipalité de Lac-Tremblant-Nord. La nouvelle saison fut lancée par la traditionnelle première entaille sur les terres de l'érablière, un véritable rituel annuel dans le milieu acéricole.

En plus de marquer le commencement d'une nouvelle saison des sucres, l'événement dans la charmante érablière artisanale a également servi d'occasion pour souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire du plan conjoint en acériculture et le lancement du livre *Si l'érable m'était conté*, qui fait la description des 100 ans d'histoire en acériculture au Québec.

La belle journée d'activités dans notre municipalité fut initiée par Normand Foisy du Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides qui représente plus de 11 300 producteurs et productrices, ainsi que les 7 400 entreprises acéricoles qui permettent au Québec d'assurer en moyenne, et annuellement, 72 % de la production mondiale de sirop d'érable.

Les festivités se sont déroulées en présence notamment de Mme Kimberly Meyer, mairesse de Lac-Tremblant-Nord, de Mme Isabelle Paré, attachée politique de la députée fédérale de Laurentides-Labelle Mme Marie-Hélène Gaudreault, ainsi que de nombreux producteurs acéricoles et acteurs du milieu.

Les propriétaires de l'Érablière du Berger, Marcel Giroux et Claudia Legault, ont accueilli les invités présents à cet événement avec un délicieux repas traditionnel de cabane à sucre fait maison et préparé sur place par les hôtes. Par la suite, une présentation portant sur le travail des producteurs acéricoles du Québec fut suivie d'une sortie à l'extérieur dans les bois de l'érablière où notre mairesse Mme Meyer a pu effectuer la symbolique première entaille de la saison des sucres.



À titre d'information, l'Érablière du Berger produit et vend plusieurs produits d'érable créés sur place, tels que du sirop, de la tîre, du caramel, de la gelée d'érable, du beurre d'érable, des tartes au sirop d'érable, de même qu'une vinaigrette à l'érable.

En terminant, la municipalité tient à remercier sincèrement tous les participants et participantes qui ont contribué à la tenue de ce bel événement sur notre territoire, spécialement les propriétaires Marcel Giroux et Claudia Legault pour leur travail, leur organisation et leur hospitalité.

→ Site internet de l'Érablière du Berger : <http://www.erabliereduberger.com/>

→ Crédit photo : Fédération UPA Outaouais-Laurentides

